



SERVICES PARTAGÉS CANADA

Modification n° 005 à la demande de propositions pour le processus d'approvisionnement concernant le système de gestion de l'information sur les intervenants d'IRCC

N° de l'invitation	18-69092	Date	Le 26 juin 2018
N° de dossier GCDocs		N° de référence du SEAOG.	PW-18-00828774

Cette modification est publiée pour modifier la demande de propositions (DDP) et pour répondre aux questions des soumissionnaires en date du **2018-06-18**. Autres que les changements inclus dans ce document, les termes et conditions de la demande de propositions demeurent inchangés.

CETTE MODIFICATION À LA SOLLICITATION EST PUBLIÉE POUR :

1. Publier les réponses du Canada aux questions des soumissionnaires.
2. Modifier la demande de propositions.

NOTE: Les questions soumises par les soumissionnaires sont inscrites chronologiquement d'après leurs arrivés à Service Partagés Canada.

1. RÉPONSE DU CANADA AUX QUESTIONS DES SOUMISSIONNAIRES

Question n° 5 :

Dans la modification 3 à la présente demande de propositions émise le 15 juin 2018, le Canada indique ce qui suit :

Le fournisseur doit fournir l'ensemble des plateformes matérielles et du stockage en appui à la solution de niveau « Protégé A » conformément à la section 5.3 ENVIRONNEMENT TECHNIQUE de l'Énoncé des travaux : « La solution et toutes les données sauvegardées doivent être hébergées sur un serveur protégé dédié situé au Canada, conformément aux exigences indiquées à l'annexe A ».

Afin d'être en mesure de répondre à la présente demande de propositions, le Canada peut-il fournir le nom et l'emplacement de tous les fournisseurs qui sont certifiés pour soutenir des solutions de niveau « Protégé A » pour le gouvernement du Canada, conformément à l'énoncé ci-dessus.

Réponse à la question n° 5 :

Le Canada ne peut pas fournir l'information demandée, car elle est la propriété exclusive des fournisseurs respectifs et n'est pas communément diffusée au cours d'un processus d'approvisionnement.

Le soumissionnaire a déclaré que les renseignements demandés sont nécessaires pour répondre à la demande de propositions (DP). Le Canada rappelle au soumissionnaire que la DP précise qu'il incombe à ce dernier de proposer une solution qui répond aux exigences de l'État.

On rappelle également au soumissionnaire d'examiner la section 1.2.5 de la DP, où le Canada précise l'endroit où se trouvent les exigences en matière de sécurité dans la DP (partie 6) et où il fournit un lien Web (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/index-fra.html>) vers des renseignements supplémentaires liés à toute question qu'un soumissionnaire pourrait avoir au sujet de cette information.

Question n° 6 :

Pouvez-vous préciser si IRCC veut faire l'acquisition d'une solution infonuagique ou d'une solution hébergée impartie? Dans l'énoncé des travaux, il est question d'une solution commerciale fondée sur le Web qui peut être acquise au moyen d'une inscription, ce qui pourrait indiquer qu'une solution infonuagique est le résultat souhaité. Cependant, à la section 5.3.1 de l'énoncé des travaux, on précise que la solution et les données doivent être hébergées sur un serveur protégé dédié, ce qui ne concorde pas avec les solutions infonuagiques standard. De plus, certaines des exigences relatives à la sécurité de la section 7.4 de la demande de propositions semblent indiquer qu'IRCC n'a pas l'intention d'acquérir une solution infonuagique.

Réponse à la question n° 6:

IRCC est à la recherche d'une solution hébergée impartie (c.-à-d. un service géré) qui héberge toutes les données sur un serveur dédié à l'intérieur du Canada et non sur un serveur en nuage.

Question n° 7 :

<5.5.19> Pouvez-vous fournir un cas d'utilisation dans le cadre duquel la solution enverra 50 000 courriels par heure? Nous essayons de comprendre le processus opérationnel et le public cible de la solution en fonction de cette exigence.

Réponse à la question n° 7:

IRCC utiliserait cette solution pour envoyer des courriels à diverses listes d'abonnement, qui pourraient comprendre plus de 50 000 adresses électroniques. IRCC tient à jour une série de listes publiques d'abonnements, dont certaines comptent plus de 100 000 abonnés. IRCC a besoin que les courriels (p. ex. communiqués de presse) soient envoyés à un rythme de 50 000 courriels à l'heure au minimum afin que l'information soit diffusée rapidement. Cette condition est liée aux exigences 5.4.12 et 5.4.13 de l'annexe A – Énoncé des travaux.

Question n° 8 :

<5.3.4 & 5.3.5> Pouvez-vous confirmer que la solution devra soutenir Microsoft Outlook 2007 ainsi que la version 2013 et les versions ultérieures?

Réponse à la question n° 8:

Correction à l'énoncé des travaux, section 5.3.5 – La solution doit se connecter à l'application Microsoft Outlook 2013 et interagir avec celle-ci, et être compatible avec les futures versions de Microsoft Outlook.

2. MODIFICATIONS**MODIFICATION 001**

DDP, Annexe A - Énoncé des travaux (page 02 de 17)

EFFACER

5.3.5 La solution doit permettre l'interopérabilité des données avec Microsoft Outlook 2007 (12.0.6680.5000), Service pack 3, et doit être compatible avec les versions ultérieures de Microsoft Outlook.

INSÉRER

5.3.5 – La solution doit se connecter à l'application Microsoft Outlook 2013 et interagir avec celle-ci, et être compatible avec les futures versions de Microsoft Outlook.

MODIFICATION 002

DDP, Pièce Jointe 4.1 – Évaluation technique (page 03 de 17)

EFFACER

Numéro de l'exigence obligatoire	Renvoi à l'EDT	Catégorie	Exigence obligatoire	Renvoi dans la soumission (Page et paragraphe)	Exigence relative à la présentation	Contrôle de validation
M11	5.3.5	ENVIRONNEMENT TECHNIQUE	La solution doit permettre l'interopérabilité des données avec Microsoft Outlook 2007 (12.0.6680.5000), Service pack 3, et doit être compatible avec les versions ultérieures de Microsoft Outlook.		Description de l'interopérabilité de la solution avec Microsoft Outlook.	✓

INSÉRER

Numéro de l'exigence obligatoire	Renvoi à l'EDT	Catégorie	Exigence obligatoire	Renvoi dans la soumission (Page et paragraphe)	Exigence relative à la présentation	Contrôle de validation
M11	5.3.5	ENVIRONNEMENT TECHNIQUE	La solution doit se connecter à l'application Microsoft Outlook 2013 et interagir avec celle-ci, et être compatible avec les futures versions de Microsoft Outlook.		Description de l'interopérabilité de la solution avec Microsoft Outlook.	✓

=====

Voici un résumé des pièces jointes et des modifications publiées à ce jour relativement à la demande de soumissions :

Document	Distribution	Date	Description
Modification n° 1	Achatsetventes.gc.ca	08 juin 2018	1. Publier la réponse du Canada à la question 1.
Modification n° 2	Achatsetventes.gc.ca	15 juin 2018	1. Publier la réponse du Canada à la question 2.
Modification n° 3	Achatsetventes.gc.ca	15 juin 2018	1. Publier la réponse du Canada à la question 3.
Modification n° 4	Achatsetventes.gc.ca	20 juin 2018	1. Prolonger la date de clôture de la DDP. 2. Publier la réponse du Canada à la question 4.
Modification n° 5	Achatsetventes.gc.ca	26 juin 2018	1. Publier les réponses du Canada aux questions 5, 6, 7 et 8. 2. Publier Modification 001 and Modification 002 à la DDP.